



COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

PROCES VERBAL N°02 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	12/08/2021
Président :	TESSIER Yannick
Présent(s) :	PAQUEREAU Gérard, PHILIPPEAU Dominique, QUIGNON Jacques
Excusé(s) :	CHARBONNIER Jacques, FROGER Alain, SALMON Eric, SOULON Franck
Assiste :	FOSSE Audrey

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. FROGER Alain, membre du club de LA POMMERAYE POMJ (545613) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. QUIGNON Jacques, membre du club de MURS ERIGNE ASI (511715) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. SALMON Eric, membre du club de DAUMERAY AJAX F (545419) et du GJ ETRICHE 2DH (581672), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SOULON Franck, membre du club de TOUTMAULEVRIER SP (550965) et du GJ MAULEZIERES (551361) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Approbation des Procès-verbaux

Le procès-verbal n°01 du 21/07/2021 est approuvé.

2. Coupes / Challenges

Suite à la parution des listes des engagements sur le site du District, les clubs non engagés ou mal engagés dans les coupes et challenges ont fait part à la commission de leur nouveau souhait d'engagement pour la saison 2021/2022.

La commission valide les équipes engagées en Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou et Coupe des Réserves.

Les listes de ces équipes seront de nouveau publiées afin de confirmer les modifications effectuées.

a) Coupe de l'Anjou

- 123 équipes engagées au 12 août
- 1^{er} tour : Dimanche 19 septembre
- Tirage le 9 septembre

b) Challenge de l'Anjou

- 118 équipes engagées au 12 août
 - 31 équipes réserves de clubs de Ligue
 - 1^{er} tour des poules: Dimanche 5 septembre
 - 1^{er} tour éliminatoire : Dimanche 3 octobre
- Phase de poules :
Les 31 équipes sont réparties en 5 poules de 5 équipes et 1 poule de 6 équipes.
Les 5 journées sont prévues le 5 septembre, le 19 septembre, le 3 octobre, le 17 octobre et le 19 décembre.
Les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la phase éliminatoire.

c) Coupe des Réserves

- 67 équipes engagées au 12 août
 - 1^{er} tour des poules: Dimanche 19 septembre
 - Tour intermédiaire : Dimanche 5 décembre et 19 décembre
- Phase de poules :
Les 67 équipes sont réparties en 16 poules de 4 équipes et 1 poule de 3 équipes.
Les 3 journées sont prévues le 19 septembre , le 3 octobre et le 17 octobre.
Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la phase éliminatoire.
4 équipes seront tirées au sort parmi les 17 équipes ayant terminé deuxième des poules afin de participer au tour intermédiaire : 2 rencontres.
- Qualifiées pour les 1/16èmes de finales : 32 équipes
- Les 17 premiers de poules
 - Les 13 autres équipes ayant terminées deuxième des poules
 - Les 2 vainqueurs du tour intermédiaire

d) Challenge du District Hubert Sourice

- 121 équipes engagées au 12 août et engagées en Championnat D4 et D5
- 1 équipe engagée en Challenge du District mais en attente d'engagement en Championnat D5
- 1^{er} tour des poules: Dimanche 19 septembre
- Tirage des poules le jeudi 9 septembre

La commission rappelle que la date limite d'engagement est fixée au dimanche 5 septembre.

e) Numérotation en Challenge de l'Anjou et Coupe des Réserves

La commission établit la numérotation des poules dans les 2 compétitions.
La commission rappelle qu'elle ne tient pas compte des desideratas des championnats.

3. Championnat

a) Calendriers D1, D2, D3 et D4

Les calendriers de la D1 à la D4 ont été publiés ce mardi 10 août 2021 sur le site internet du District.

La commission précise que sans les problèmes informatiques des applications de la FFF, les championnats devaient paraître le 23 juillet. Ces problèmes malheureusement persistent toujours et occasionnent des erreurs d'affichage au niveau des calendriers.

b) Numérotation

Quelques ajustements au niveau de la numérotation des équipes ont été opérés afin de satisfaire au mieux les clubs demandeurs. Il est dommage que certains clubs n'aient pas envoyé dans les délais les formulaires des desideratas. Cela occasionne un surcroît de travail et ne donne pas toujours satisfaction au club.

c) Championnats D5

- 86 équipes engagées au 12 août
- 24 équipes n'ont pas encore validé leur engagement en stipulant « Accord »

La commission rappelle que pour un engagement ou un désengagement en D5, la date limite est fixée au dimanche 5 septembre.

4. Divers

• Statut des Educateurs

Sébastien CORNEC, président du District, transmet un courrier du club de Cholet FC 2020 concernant une demande de dérogation pour l'application de ce statut.

La commission prend connaissance de cette demande. Une réponse sera apportée ultérieurement.

Prochaines réunions :

09/09/2021 (à partir de 16h)

16/09/2021

23/09/2021

Le Président	Le Secrétaire de Séance
Yannick TESSIER	Jacques QUIGNON

